



# La Gazette Quissacoise

N°4 - Juin 2021

Bulletin d'information de la commune de Quissac



**Budget**

**Travaux**  
Ehpad - Vièle  
Voierie - Salle du Conseil

**De belles  
Initiatives**

## « J'VEUX DU SOLEIL, J'VEUX DU SOLEIL ! »

A l'image de la photo de couverture de cette quatrième Gazette, nous voulons vraiment croire, qu'avec l'été, nous allons pouvoir retrouver un peu de festivités, beaucoup de liberté, énormément de moments partagés. Bien sûr nous sommes conscients que tout cela ne va pas immédiatement « redevenir comme avant » mais le seul fait de pouvoir retourner au cinéma, aller voir des expos et des concerts, se retrouver en famille ou entre amis, pour manger ou boire un coup en terrasse, est déjà tellement agréable.



**ENFIN !**

D'après les dernières informations des services de la préfecture, certaines manifestations ou événements pourront bien avoir lieu. Par contre nous ne savons pas encore exactement sous quelles conditions, notamment pour les grands rassemblements et les manifestations avec buvette.....Nous vous communiquons donc les événements prévus, mais nous ne pouvons pas vous affirmer qu'ils pourront tous avoir lieu. Seule la préfecture pourra en décider.



Il est bien évident que nous continuerons à soutenir et accompagner les associations dans leurs projets, mais ne nous emballons pas, cela devra se faire dans le respect des réglementations en vigueur.

Le Site et le compte Facebook de la mairie sont mis à jour dès qu'il y a des changements ou des nouvelles infos, nous vous invitons à les consulter régulièrement. Très bel été à toutes et tous profitez-en, amusez vous, mais restez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

## Manifestations

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>4 et 5 juin : 20h30</b>    | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>8 juin : 19h00</b>         | Commémoration « Hommage aux morts pour la France en Indochine » |
| <b>11 juin : 20h30</b>        | Concours de Boules Quissac Pétanque                             |
| <b>18 juin : 19h00</b>        | Commémoration de l'appel du général De Gaulle du 18 juin 1940   |
| <b>18 juin : 20h30</b>        | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>21 juin :</b>              | Fête de la musique devant le temple                             |
| <b>25 juin : 20h30</b>        | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>26 et 27 juin :</b>        | Gard De Ferme en Ferme  |
| <b>27 juin :</b>              | Vide Grenier - Société de pêche                                 |
| <b>2 juillet : 20h30</b>      | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>4 juillet :</b>            | Vide Grenier - Nouvelle Boule de l'enclos                       |
| <b>9 juillet : 20h30</b>      | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>13 - 14 juillet :</b>      | FÊTE NATIONALE - Retraie aux Flambeaux - Feux d'artifice        |
| <b>16 juillet : 20h30</b>     | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>23 juillet : 20h30</b>     | Concours de Boules - Quissac Pétanque                           |
| <b>24 juillet :</b>           | Loto en plein air - Tel est ton Cœur                            |
| <b>30 juillet au 2 août :</b> | FÊTE DE VIELE   |
| <b>6 août :</b>               | Marché de Producteurs - Comité de Vièle                         |
| <b>10 au 15 août :</b>        | FERIA COMITE DES FETES  |
| <b>27 août : 20h30</b>        | Commémoration du passage de la colonne Allemande à Quissac      |
| <b>20 août :</b>              | Marché de Producteurs - Comité de Vièle                         |

Agenda



L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil laissent présager de périodes propices à la détente, aux promenades et au jardinage. Activités dont nous avons bien besoin en cette période toujours compliquée. J'espère que la venue de l'été nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Fébrilement attendue, les premières ouvertures de magasins, restaurants cafés et lieux culturels ont fait leur apparition, mais le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser toutes nos activités quotidiennes et les activités municipales.

À Quissac, notre centre de vaccination tourne à plein régime. Une nouvelle fois, je voudrais remercier tous ceux, nombreux, médecins, infirmiers, membres d'associations, bénévoles, élus et personnel de la Ville qui se mobilisent pour le faire fonctionner le mieux possible. Gardons l'espoir que cette fois-ci, les promesses

seront tenues et qu'effectivement une vaccination massive permettra de reprendre peu à peu une vie normale.

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement. Notre budget, voté le 8 avril dernier, est dominé par une volonté d'investir tout en maintenant la pression fiscale.

**Pour la 7ème année consécutive, les taux locaux d'imposition n'augmenteront pas cette année encore. Les orientations budgétaires 2021 traduisent la volonté de notre municipalité :**

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de préserver notre capacité à investir et pérenniser un service public de qualité pour améliorer la vie locale et citoyenne.
- D'entretenir son patrimoine et moderniser ses équipements pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers avec notamment la création de logements ancienne cure, maison garde barrière et agrandissement de la Maison du Terroir.
- De soutenir et accompagner la création de nouveaux équipements publics de proximité avec notamment la construction d'une Ecole maternelle avec sa cuisine de production et d'un nouvel EHPAD.
- De préserver l'environnement et le cadre de vie à travers un aménagement durable avec la révision du PLU, un programme pluriannuel de réfection des voiries et des réseaux secs et humides, la création de jardins partagés, maintien du dispositif de subvention pour le ravalement des façades, la requalification du quartier de Vièle (2ème tranche).

**Notre objectif : poursuivre la construction et l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine.**

La période n'est pas facile et ne nous permet pas de communiquer directement avec vous comme nous le souhaiterions. Plusieurs réunions publiques que nous pensions mener à vos côtés pour échanger sur les grands dossiers n'ont pu se tenir. Nous le regrettons mais nous respectons les consignes de l'Etat.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise Quissac.

*Je vous souhaite à toutes et tous  
une bonne lecture et un bel été.*



Serge Cathala

## NOUVEAU ! « LE DIPLODOCUS »

Floriane Charron, éditrice de livres jeunesse, a décidé de s'installer 14 rue du Docteur Rocheblave. Domiciliée depuis quelques années à Liouc, la production devenant de plus en plus importante, les locaux devenaient trop étroits. C'est avec plaisir que nous accueillons Floriane Charron, que nous connaissons bien car elle anime régulièrement des ateliers pour les enfants à la bibliothèque de Quissac, et nous fait l'honneur et le plaisir de participer chaque année à notre Salon du livre.

+ d'infos



🌐 [www.le-diplodocus.fr](http://www.le-diplodocus.fr)  
☎ 06.88.30.62.02  
@ [floriane@le-diplodocus.fr](mailto:floriane@le-diplodocus.fr)

## HYPNO THÉRAPEUTE

Madame Célia COURTY a ouvert son cabinet « Le fil d'Ariane » 218 traverse de la Paramelle. Elle y exerce en tant que professionnelle d'hypno thérapeute – Hypnose ericksonnienne Thérapie Brèves, Coaching

+ d'infos

☎ 07 68 90 66 22

## ATELIER ARCHITECTURE 1044

Monsieur Patrick Ducros est installé depuis le 4 juin à la Galerie Saint-Georges, route des Cévennes en tant que cabinet d'Architecte DPLG, il y propose également sa galerie d'arts qui se dénomme « LE KERN DES MUSES »

## Sommaire

**p.2 - Agenda**  
**p.3** Edito du maire  
**p.5 - Finances**  
**p.10 - Vaccination**  
**p.11 - Info fibre**  
**p.12 - Travaux**  
**p.14 - Une vie d'errance**  
**p.14 - Service culturel**

**p.15 - Service de l'eau**  
**p.16 - La nouvelle sous-préfète**  
**p.17 - De belles initiatives**  
**p.21 - Elections**  
**p.22 - Souvenons-nous !**  
**p.23 - Communiquons**  
**p.23 - Etat civil**

Mairie de Quissac  
1, Place Charles Mourier 30260 Quissac  
[ville-quissac.com](http://ville-quissac.com)

Directeur de Publication :  
Serge Cathala

Textes et articles :  
Martine Aubert

Photos : Mairie de Quissac, Jean-Louis  
AUBERT

Bulletin imprimé par AGR diffusion  
Route de Nîmes 30170 Conqueyrac

Mise en page/Infographie : EvolCom

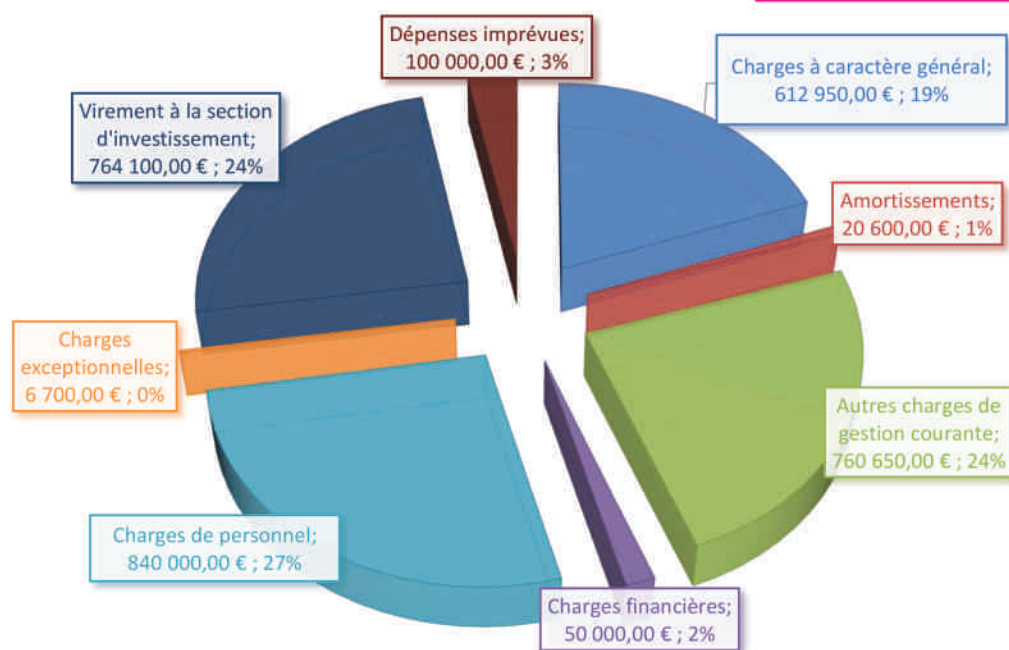
## BUDGET

### Les orientations pour 2021

Conseil municipal du 8 avril 2021

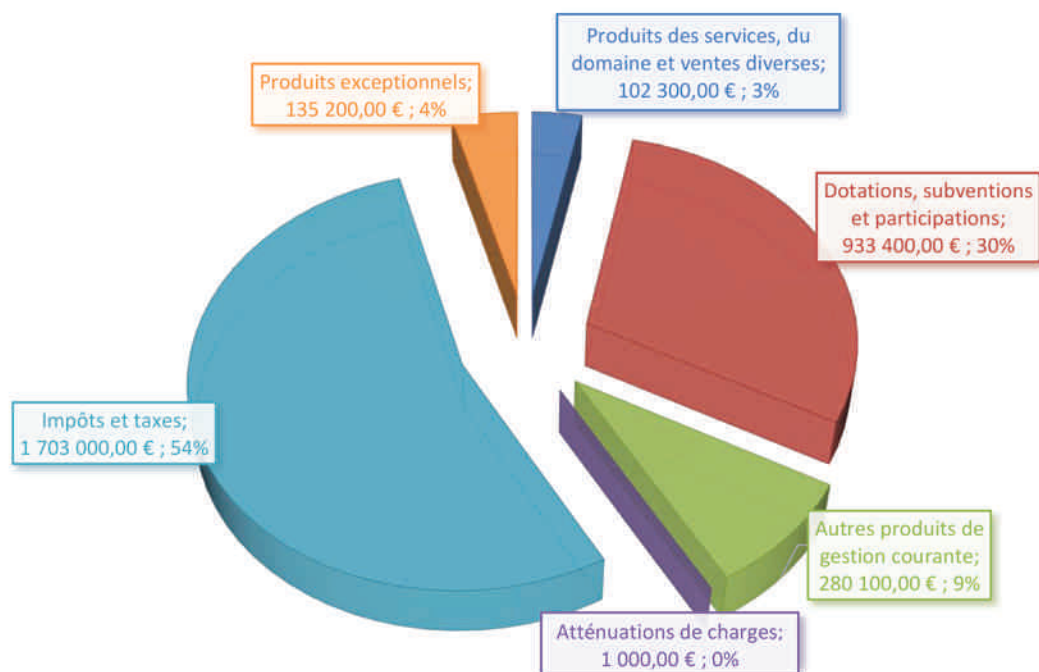
#### La répartition des dépenses de fonctionnement 2021

Total : 3 155 000€



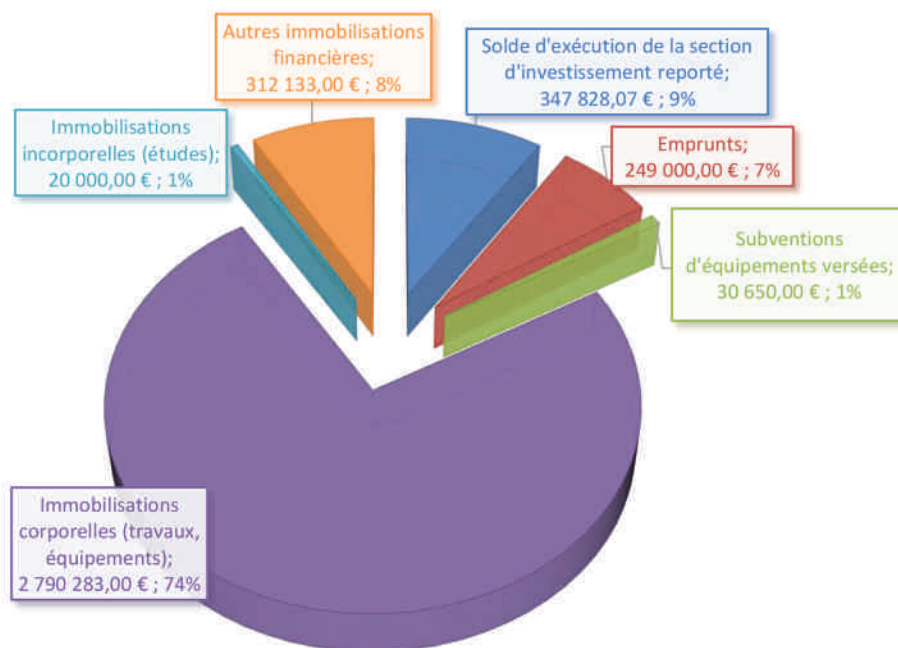
#### La répartition des recettes de fonctionnement 2021

Total : 3 155 000€



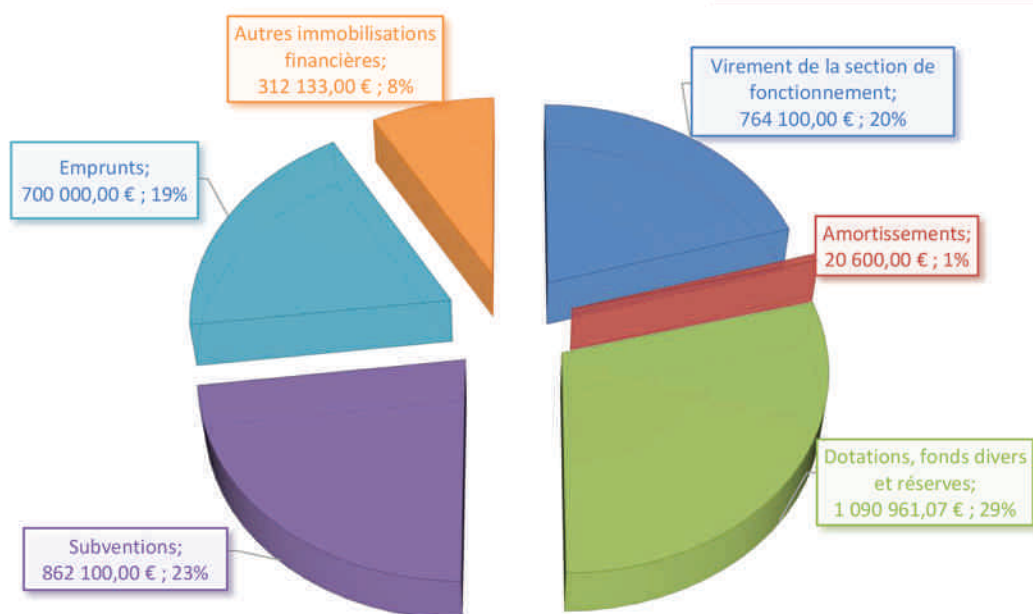
## La répartition des dépenses d'investissement 2021

Total : 3 749 894,07€



## La répartition des recettes d'investissement 2021

Total : 3 749 894,07€



## Les opérations d'investissement 2021

Domaine	Intitulé	Dépenses	Recettes
Finances	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	347 828,07 €	
	Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)		764 100,00 €
	Amortissements		20 600,00 €
	Dotations, fonds divers et réserves		1 090 961,07 €
	Emprunts	249 000,00 €	700 000,00 €
	Subventions d'équipements versées (SIRP)	20 650,00 €	
	Immobilisations non affectées	191 343,00 €	
Environnement et cadre de vie	Dispositif subvention ravalement façades	10 000,00 €	
	Route de Sommières		117 900,00 €
	Route de Montpellier	2 600,00 €	
	Aménagement accès écoles RD999	87 900,00 €	
	Piste cyclable route d'Anduze	92 000,00 €	25 100,00 €
	Mise en discrétion chemin de campagne	65 000,00 €	5 800,00 €
	Réhabilitation quartier de Vièle	1 046 440,00 €	247 200,00 €
	Jardins partagés	45 400,00 €	
	Voirie communale (chemin du Puech et programme amendes de police)	45 500,00 €	15 000,00 €
	Chemin des sources	13 000,00 €	
	Programme annuel éclairage public	59 000,00 €	
	PLU	20 000,00 €	
	Programme annuel de réfection des chemins communaux	50 000,00 €	
	Parking Vièle	8 000,00 €	
Patrimoine communal	Réhabilitation ancienne gare		92 200,00 €
	Création de 3 logements maison garde barrière	690 500,00 €	208 000,00 €
	Création de 2 logements ancienne cure	231 000,00 €	
	Travaux extension maison du terroir	25 000,00 €	
	Bâtiments locatifs gendarmerie	4 500,00 €	
	Eglise	50 100,00 €	130 900,00 €
	Temple	1 700,00 €	
	Vente tennis	312 133,00 €	312 133,00 €
	Annexe mairie Police		20 000,00 €
Vie locale et citoyenne	Bibliothèque	2 300,00 €	
	Mairie	14 500,00 €	
	Foyer	11 000,00 €	
	Matériel Police municipale	1 500,00 €	
	Caserne pompiers	22 000,00 €	
	Cimetière	30 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>3 749 894,07 €</b>	<b>3 749 894,07 €</b>

## L'autofinancement

Les opérations sont autofinancées par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 764 100€ pour le budget principal. Pour rappel 860 961.07 € d'excédents de fonctionnement ont été capitalisés en investissement pour 2021 lors de l'affectation des résultats du compte administratif 2020.

## La dette

Deux emprunts d'un montant de 500 000 € et de 200 000 € seront réalisés pour les opérations de créations de logements pour la maison garde barrière et l'ancienne cure.

## La fiscalité

Les budgets présentés sont sur la base d'une fiscalité inchangée, l'objectif pour 2021 étant de continuer à protéger le pouvoir d'achat des administrés.

## Le personnel

Comme pour toutes les collectivités, les charges de personnel constituent un poste important de dépenses. La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur, le budget 2021 tient compte à la fois de décisions nationales et d'éléments locaux de contexte liés à la réorganisation menée par la commune.

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2021 à 840 000€, ce qui représente 33 % des dépenses réelles de fonctionnement des budgets principal et eau.

### > Les impacts réglementaires :

- L'impact du Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) issu du déroulement de carrière des agents

### > Les impacts liés aux décisions communales :

- Création d'un poste d'ASVP titulaire
- Renfort de personnel sur le service vie locale et citoyenne pour anticiper le départ à la retraite d'un agent
- Retour d'un agent du service de l'eau après une disponibilité pour convenances personnelles
- Mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du Piémont Cévenol pour remplacer le départ à la retraite de la DGS

### > Les mesures de compensation :

- Mutualisation de personnel avec le SIRP du Coutach
- Ventilation analytique des agents travaillant au service eau en fin d'année sur le budget annexe de l'eau
- Management par la performance
- Réorganisation des services, mise en place d'un règlement et d'une gestion automatisée du temps du travail

## Les budgets annexes 2021 : Eau et Assainissement

BUDGET EAU 2021		
	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	826 924.09 €	931 946.88 €
Recettes	826 924.09 €	931 946.88 €

**Remarques fonctionnement :** 15 500 € de participation au SIAEP de Corconne pour le schéma directeur, 20 000 € de dégrèvements, une dotation aux amortissements de 114 700 € et un virement à la section d'investissement de 396 724.09 €

**Principaux investissements :** 193 000 € pour le Quartier de Vièle, 7 200 € de clôture du château d'eau de la Devèze, 2 000 € d'achat de compteurs

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021		
	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	554 891.12 €	523 690.56 €
Recettes	554 891.12 €	523 690.56 €

**Remarques fonctionnement :** 216 400 € de rémunération au délégataire VEOLIA, 1 800 € pour la mission de contrôle de la DSP, 20 000 € de dégrèvements, une dotation aux amortissements de 74 100 € et un virement à la section d'investissement de 194 091.09 €

**Principaux investissements :** 241 000 € pour le Quartier de Vièle



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En raison de l'année très particulière que nous avons tous vécue en 2020, de très nombreuses activités et manifestations n'ont pas pu avoir lieu, toutefois, les subventions attribuées en 2020, avaient déjà été versées en début d'année.

Certaines associations ayant elles-mêmes signalé qu'elles ne souhaitaient pas faire de demande de subvention, car n'ayant pas pu avoir d'activité en 2020 et ayant déjà perçu leurs subventions, elles se reporteraient sur 2021.

Compte tenu de cette situation, concernant les subventions 2021, la commission en charge des associations a étudié tous les dossiers de demandes déposés, et a décidé d'attribuer les subventions par rapport aux activités réellement réalisées en 2020.

En ce qui concerne les manifestations à venir, ne sachant pas si elles pourront avoir lieu ou pas, la commission a décidé que les montants attribués seraient versés un mois avant la date des manifestations si celles-ci pouvaient réellement avoir lieu.

### Subventions votées lors du budget du 8 avril 2021

500€	AAPPMA PECHE
600€	ACNA ATHLETISME COURSE NATURE
1500€	ADMR
800€	AS COLLEGE
2300€	ASS QUISSACOISE BASKET
1400€	AU FIL DES PAGES
1300€*	CALIMERO FERIA
1200€*	CALIMERO FETE DE LA MUSIQUE
500€	CHASSEURS REUNIS
3000€*	COMITE DES FETES 14 JUILLET
6000€*	COMITE DES FETES FERIA 15 AOUT AVANCE
2000€*	COMITE DES FETES DE VIELE
1000€**	COMITE DES FETES DE VIELE WC
1000€*	COMITE DES FETES DE VIELE MARCHE PRODUCTEUR
2000€*	DIMANCHES VERTS
700€	ENVIE D'ENVIRONNEMENT
1500€	ESCALA'DONF
5200€	GALLIA CLUB
500€	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE QUISSACOISE
1000€	HARMONIE QUISSACOISE
2300€	JUDO CLUB QUISSACOIS
400€*	NOUVELLE BOULE DE L'ENCLOS
500€*	QUISSAC PETANQUE
200€	VOLLEYBALL CLUB COUTACH VIDOURLE
750€	A REPARTIR EN COURS D'ANNEE

**MONTANT  
TOTAL  
38 150€**

\* 1 mois avant si la manifestation à lieu

\*\* Sur facture acquittée si la manifestation à lieu

# On vaccine à Quissac !



Actuellement les horaires sont les suivants :

9h - 12h30

13h - 17h30

## Essai transformé pour le centre de vaccination

Grace à la volonté et la détermination du maire, ce centre a bel et bien ouvert, et fonctionne parfaitement.

### 2 323 personnes

2323 personnes ont été vaccinées avec le vaccin Pfizer, sur notre centre, pendant la période du 12 avril au 31 mai. Il n'y a eu aucune dose de vaccin inutilisée et aucune complication n'a été enregistrée à ce jour. Outre toutes les personnes éligibles à la vaccination, nous avons pu vacciner le personnel des écoles, du collège, des crèches, de la gendarmerie, de la police municipale, les bénévoles, ainsi que les élus et assesseurs qui interviendront aux bureaux de vote, cela étant obligatoire et demandé par la préfecture.

Les médecins, infirmiers et infirmières, élus, agents administratifs, agents CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et bénévoles ont fait en sorte que ces vaccinations se déroulent le mieux possible, des améliorations au niveau fonctionnement et logistique ont favorisé la fluidité du parcours vaccinal, et si l'enjeu était de taille, le pari est réussi.

**Nous ne remercierons jamais assez toutes celles et tous ceux qui participent à cette nouvelle aventure.**

Pour que le centre fonctionne normalement, il faut chaque jour, 1 médecin, 2 infirmiers (ères) 1 agent administratif, 1 responsable médical et un responsable de centre ainsi que 4 bénévoles. Certains bénévoles n'hésitent pas à venir 2 ou 3 demi-journées par semaine dans le seul but de permettre au centre de pouvoir fonctionner.

De très nombreuses personnes nous ont remercié et félicité pour le bon fonctionnement du centre, et fait part de leur satisfaction d'avoir pu se faire vacciner à proximité de chez eux.

**Nous vous rappelons que les inscriptions se font uniquement sur la plateforme Doctolib, et la mairie ne peut prendre directement aucun rendez-vous.**

# CCAS

## Un franc succès pour le centre d'aide aux rendez-vous

Ouvert le 16 février 2021, la permanence de renseignements et d'aide à la prise de rendez-vous qui avait été mise en place par les services de la Mairie (CCAS) a rencontré un franc succès. Il a permis à plus de 500 personnes de pouvoir prendre leurs rendez-vous sur les différents centres de vaccinations, et de bénéficier des navettes qui étaient alors mises en service.

L'éloignement des centres de vaccination des lieux d'habitation dans nos territoires ruraux faisait partie des obstacles à la campagne en cours.

C'est consciente de tous ces problèmes rencontrés par nos administrés, et afin de ne pas être les grands oubliés de cette campagne, que la municipalité a œuvré pour obtenir l'ouverture du centre de vaccination de Quissac.

La permanence s'est ensuite prolongée, afin d'aider les Quissacois les plus vulnérables à prendre leurs rendez-vous sur le centre de Quissac.

**Merci à toute l'équipe du CCAS et à tous les bénévoles, qui ont permis à ce centre d'exister.**

## « ON EN EST OÙ ? »

Mercredi 24 mars, la conférence des maires du Piémont Cévenol recevait Françoise Laurent Perrigot, présidente du conseil départemental, accompagné d'Olivier Gaillard, conseiller départemental et député.

Reçue par le maire Serge Cathala et le président de la communauté de Communes du Piémont Cévenol Fabien Cruveiller, la présidente a évoqué les contraintes liées à la crise sanitaire qui n'a rien arrangé et la nécessité de mettre les bouchées doubles, afin que fin 2022 voit la fin de déploiement de la fibre optique dans le Gard.

M. Bonhomme, pour le conseil départemental, et M. Baldacchino pour SFR, ont présenté le dossier de la fibre. Sur le département 85 000 logements ont été raccordés à ce jour.

### + d'infos

[www.wigardfibre.fr](http://www.wigardfibre.fr) et Facebook WigardFibre



### Ci-dessous les propos de Françoise Laurent Perrigot dans Objectif Gard

« L'inclusion numérique fait partie des 6 défis que j'ai définis pour l'avenir du Gard. A ce titre, le déploiement du THD pour tous les Gardois est en cours et avance bien, malgré la pandémie qui a quelque peu ralenti la progression des travaux en la matière. Notre délégataire, WIGARD FIBRE, fait du bon travail et les délais seront respectés. Avec mes collègues de l'Assemblée départementale nous avons voté en janvier dernier, une enveloppe de plus de 1,7M€ pour favoriser cette inclusion numérique en 2021, qui, en plus du déploiement du THD sur tout le territoire (hors zones AMII\*), concerne aussi l'accès à la téléphonie mobile pour tous. Le développement économique, le maintien du lien social, la réduction de la fracture numérique, le développement de l'attractivité de nos zones rurales et l'amélioration de la qualité de vie des Gardoises et des Gardois participent à notre grand projet de THD partout pour tous » explique Françoise Laurent-Perrigot, présidente du Département du Gard.

En 2021, les travaux de déploiement et de raccordement de Wigard Fibre vont bénéficier à 247 communes, dont 158 communes déjà débutées en 2020 et à 89 nouvelles communes, sans payer 1 euro. Plus de 4 000 km de câbles optiques ont été déployés sur le département et 540 armoires de rue ont été installées..

Très satisfaits de cette démarche forte du Département pour lutter contre la fracture numérique, certains maires, notamment des communes les plus rurales, ont manifesté quelques craintes devant les charges éventuelles liées à l'entretien.

Il leur a été répondu que le contrat de délégation de service public courait sur 25 ans et que l'entretien incombait à l'installateur.

Il a cependant été demandé que soit mise en place une traçabilité des interventions, avec pénalités en cas de manquement.

\*Aigues-Mortes, Aigues-Vives, Aimargues, Aramon, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubais, Aubord, Aujargues, Beauvoisin, Bellegarde, Belvezet, Boissières, Boucoiran-et-Nozières, Bragassargues, Brignon, Calvisson, Castillon-du-Gard, Codognan, Congénies, Domazan, Estézargues, Fons, Fournès, Fourques, Gajan, Gallargues-le-Montueux, Junas, Laudun l'Ardoise, Le Cailar, Le Grau-du-Roi, Liouc, Lirac, Montaren-et-Saint-Médières, Montfaucon, Montfrin, Mus, Nages-et-Solorgues, Parignargues, Pujaut, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Sanilhac-Sagriès, Sauve, Sauveterre, Sauzet, Sernhac, Serviers et Labaume, Sommières, Souvignargues, Saint-Bauzély, Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Génies de Comolas, St Génies-de-Malgoirès, Saint-Laurent-d'Aigouze, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-Mamert-du-Gard, Saint-Maximin, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Saint-Victor-la-Coste, Tavel, Thézières, Uchaud, Uzès, Vauvert, Vénéjan, Vergèze, Vers-Pont-du-Gard, Vestric-et-Candiac et Villevieille.

# Travaux



## EHPAD "Résidence Devillas"

**Ce projet que certains surnommaient "l'Arlésienne" car on en entendait parler depuis 2002 a bien démarré et c'est sous un ciel très bleu que les premiers coups de pelle ont été donnés. Début d'année 2015, lors de notre précédent mandat, le projet était bel et bien enterré et les différentes commissions de sécurité sur le bâtiment actuel ne présageaient pas d'un avenir serein.**

*Il n'était pas acceptable que les Quissacoises et Quissacois soient contraints de quitter leur village pour bénéficier de conditions de séjour de qualité. C'était impératif, nous devions offrir à nos aînés la possibilité de continuer à vivre dans leur village.*

*Ce dossier a donc été repris en main par le conseil d'administration de la Maison de retraite et c'est grâce à un engagement sans faille, à cette volonté de créer des équipements durables et nécessaires au cadre de vie de nos concitoyens que nous avons obtenu les autorisations nécessaires ainsi que le financement pour que nos aînés puissent connaître une deuxième vie, longue et heureuse dans une résidence adaptée à leurs besoins.*

### Coût global de l'opération

Le coût global de l'opération s'élève à 7,2 millions d'euros dont 445 000 euros pour le mobilier, couvert en majorité par un emprunt avec des subventions de la CNSA pour 380 000 euros, de l'AGGIRC ARRCO pour 80 000 euros et du Département du Gard pour 2 millions d'euros. Nous remercions vivement tous ces partenaires.

### VIELE - Phase 1 Parvis de l'église, places Devillas et du 8 mai

L'église Saint-Faustin-et-Saint-Jovite dont la construction est antérieure au XIIIe siècle avait vraiment besoin d'être rénovée.

C'est chose faite, à l'issue de la phase 1 des travaux de Vièle. Les travaux de l'église et de son parvis sont terminés.

La phase II des travaux vient de commencer. Toutes les infos concernant les travaux, sont mises régulièrement sur le site de la mairie.



## VOIRIE EN COURS

**Initié depuis 2014, le conseil municipal alloue un budget de 50 k euros dans le cadre du programme annuel de réfection de voirie.**

La commission voirie/travaux se réunit en début d'année afin de déterminer les chemins à reprendre selon des critères de revêtement (terre, bi-couche, etc...), ou des travaux complémentaires (réseaux humides ou secs). Pour cette année, des travaux ont été effectués sur les chemins (encore en terre) : Impasse des Perdreux, aire de retournement de l'impasse du grand chêne, le chemin du clapas, et la fin de la voie romaine.

La commune possède plus de 40 kms de voirie, pour rappel ce sont énormément de kms de voirie qui ont été rénovés en 7 ans et nous sommes conscient qu'il en reste encore, soyez patient.



## La Salle du Conseil s'offre une nouvelle jeunesse !

Adieux rideaux en cretonne fleuris et fauteuils des mariés en velours « d'origine »..... (pas les mariés, le velours des fauteuils bien sûr) La salle du conseil méritait bien un petit rafraîchissement, c'est chose faite. Les rideaux et les tissus des fauteuils ont été remplacés. Les cabriolets ont complètement changé de look grâce au talent d' « Au crin de folie ».

Avec Marie- Dominique Polet, notre artiste tapissière locale installée impasse Beauregard, nous avons trouvé un tissu qui s'adapte à merveille à la tapisserie et aux carreaux de ciment de la salle du conseil. Allez, un petit coup de jeune ne fait pas de mal, nous espérons que les prochains mariés et toutes les personnes qui viendront en mairie apprécieront cette nouvelle déco.

D'autre part, il ne manquait que 9 portraits de présidents pour avoir la totalité des présidents élus depuis Napoléon Bonaparte ( 25 en tout). Commandés aux archives de la documentation Française, nous les avons reçus et c'est avec fierté et honneur que nous pouvons ainsi tous les afficher, en salle du conseil municipal.

### La Cinquième République

Emmanuel MACRON (mandat en cours)  
François HOLLANDE (2012-2017)  
Nicolas SARKOZY (2007-2012)  
Jacques CHIRAC (1995-2007)  
François MITTERRAND (1981-1995)  
Valéry GISCARD D'ESTAING (1974-1981)  
Alain POHER (1969-1974 intérim du 28/4 au 20/6/1969 et du 2/4 au 19/5/1974)  
Georges POMPIDOU (1969-1974)  
Charles de GAULLE (1959-1969)

### La Quatrième République

René COTY (1954-1959)  
Vincent AURIOL (1947-1954)

### La Troisième République

Albert LEBRUN (1932-1940)  
Paul DOUMER (1931-1932)  
Gaston DOUMERGUE (1924-1931)  
Alexandre MILLERAND (1920-1924)  
Paul DESCHANEL (18 fév-20 sept 1920)  
Raymond POINCARÉ (1913-1920)  
Armand FALLIERES (1906-1913)  
Emile LOUBET (1899-1906)  
Felix FAURE (1895-1899)  
Jean CASIMIR-PERIER (1894-1895)  
Marie-François-Sadi CARNOT (1887-1894)  
Jules GREVY (1879-1887)  
Patrice de MAC MAHON (1873-1879)  
Adolphe THIERS (1871-1873)

### Second Empire (1852-1870)

*La Deuxième République*  
Louis-Napoléon BONAPARTE (1848-1851)

### Premier Empire (1804-1814)

*La première République*  
Après l'abolition de la royauté le 21 septembre 1792 par la Convention, la première République française est proclamée. La première Constitution républicaine est ainsi créée. Si la fonction présidentielle n'y est pas encore mentionnée, un Conseil exécutif composé de 24 membres est mis en place afin de gouverner le pays. La première République prend fin en 1804 lorsque Napoléon Ier instaure le Premier Empire.



# Une vie d'errance

## CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



du 10 au 21 mai

Comme nous vous l'annonçons dans la Gazette N°2 et pour faire suite à la convention qui a été signée avec la Sacpa, en partenariat avec la fondation 30 millions d'amis, la **première campagne de stérilisation des chats errants a eu lieu du 10 au 21 mai**, dans les quartiers de :

- Vièle
- En bordure du Vidourle
- La Tannerie
- Le Bosc
- Rue du Serret

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations, au sens de l'article L 211-11 du code rural et de la pêche maritime, sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de la SACPA de VALLERARGUES - 30.

De nombreux chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics de la commune de QUISSAC ont été capturés conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, conformément à l'article L 212-10 du code rural et de la pêche maritime, et ont été relâchés dans les mêmes lieux.

L'identification de ces chats a été réalisée au nom de la commune de QUISSAC.

Cette campagne se poursuivra afin de pouvoir procéder à un maximum de stérilisation. Nous espérons ainsi remédier aux problèmes liés à la présence de ces chats errants.



## Service culturel

### TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Constamment à la recherche de nouvelles expositions, et pour faire suite à la candidature de la baguette de pain à l'inscription du patrimoine mondial de l'Unesco, déposée par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot, (l'organisation se prononcera en automne 2022) le samedi 15 mai, jour de la Saint Honoré, les bénévoles de la bibliothèque de Quissac avec le concours des boulangeries de Quissac, Le Moulin de la Gare et l'épi de blé, ont proposé une exposition et dégustation autour de différents pains. Cette animation a rencontré un immense succès et plus de 60 lecteurs étaient au rendez-vous.

Cette exposition est visible jusqu'au 15 juin.

Un immense merci et toutes nos félicitations à l'équipe formidable « du Fil des Pages », qui non content d'assurer régulièrement le bon fonctionnement de la bibliothèque, la font vivre grâce à leurs différentes animations.



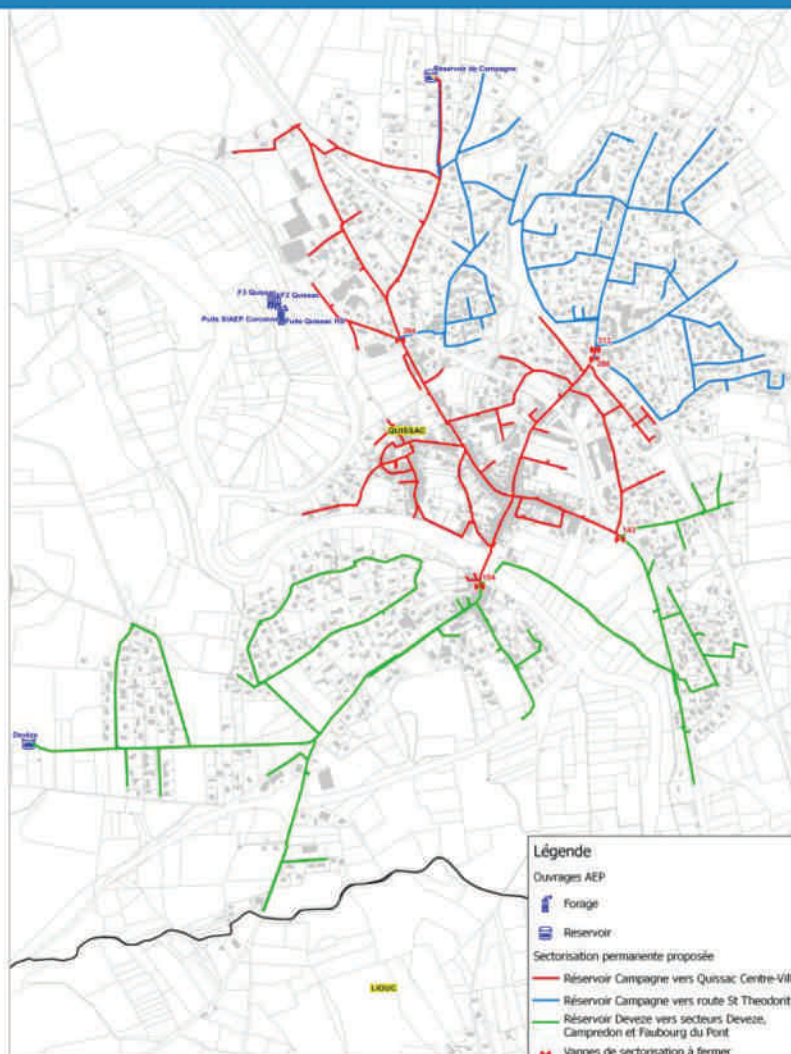
« Ah qu'il est beau le débit de lait, Ah qu'il est laid le débit de l'eau... »

Chantait Charles Trenet

**Et il est effectivement laid le débit de l'eau quand il n'est pas maîtrisé !**

Aucun développement durable n'est possible si les problèmes d'alimentation en eau potable d'une collectivité ne sont pas résolus en amont.

Notre commune ayant en charge l'alimentation en eau potable (AEP) de ses administrés, nous devons donc nous assurer que ce service est rendu dans des conditions réglementaires, techniques et financières satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution prévisible des besoins.



Pour cela, afin de nous conformer à la réglementation en vigueur, nous avons décidé de lancer une révision du Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Lancée fin 2020, cette étude comprend un diagnostic approfondi du réseau AEP.

Un repérage exhaustif des réseaux AEP a d’ores et déjà été réalisé. Il a permis, entre autres, de préciser le plan du réseau, essentiel au bon déroulé de l’étude. Depuis le début du mois d’avril, les Services Techniques de la commune, accompagnés du bureau d’étude en charge du SDAEP ont mis en place une « sectorisation permanente ».

Cela consiste à mesurer, en continu (télétransmission vers les Services Techniques), le volume d’eau transitant vers des secteurs définis par 3 compteurs généraux, à partir des 2 châteaux d’eau, sur 26 kms de canalisations. Pour ce faire, la commune a renouvelé, en février 2021, 2 de ces 3 compteurs.

En d’autres termes, le réseau de Quissac a été décomposé en 3 secteurs distincts :

- Devèze - Campredon
- Campagne - St. Théodorit
- Campagne - Centre Ville

Cette étape permet de pré-sectoriser les fuites et ainsi connaître la répartition de l’ensemble des fuites communales sur ces secteurs.

Ensuite, des investigations complémentaires pourront être menées sur les secteurs identifiées comme fuyards, à savoir : sectorisation(s) nocturne(s), recherche(s) de fuites par corrélation acoustique. Puis renouvellement des conduites défectueuses.

**SDAEP QUISSAC : Sectorisation permanente**



Ce type de mesures, sur le réseau de distribution d’eau potable, ne devrait pas occasionner de gêne pour l’abonné. En cas de gêne : l’abonné peut contacter le Service de l’Eau de la commune, au 04 11 71 74 27.

# Réception en mairie



Par décret du président de la République en date du 1<sup>er</sup> février 2021, Saadia Tamelikecht, architecte urbaniste en chef de l'Etat, a été nommée sous-préfète du Vigan. Architecte des Bâtiments de France de Seine-Saint-Denis, elle était auparavant cheffe de l'unité départementale d'architecture et du patrimoine de Seine-Saint-Denis et conservatrice de la Basilique Saint-Denis. Elle est vice-présidente de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France, dont elle a également assuré la présidence quelques années auparavant ; **Saadia Tamelikecht** succède à Joëlle Gras.

Le Jeudi 4 mars, (une de ses premières visites) **Saadia Tamelikecht** a été reçue dans la salle du conseil par le maire entouré de ses adjoints. Cette première visite était pour la représentante de l'Etat, l'occasion d'un premier contact avec Quissac. Après les présentations de son équipe, le maire a dressé un bref tableau de la commune et exposé les projets en cours et à venir : école, caserne des pompiers, Ehpad etc.

Cette première prise de contact, chaleureuse, aura permis à **Saadia Tamelikecht** d'avoir une première idée de la commune qu'elle a trouvé charmante et très bien entretenue et de l'équipe qui la gère, et aux élus de voir le visage de leur nouvelle interlocutrice en sous-préfecture.

## La nouvelle sous-préfète reçue en mairie.





# De belles initiatives



## DU TRAVAIL ET DE BELLES INITIATIVES DE LA PART DES ENSEIGNANTS ELEVES ET PARENTS D'ELEVES

### La semaine de la culture Du 22 au 26 mars à eu lieu la première semaine de la Culture à l'école maternelle.

Le vendredi 26 mars c'était **la fête du court métrage**, c'est une manifestation nationale et annuelle, qui est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. Chaque année, pendant une semaine une programmation officielle est rendue accessible gratuitement à tous. Cette année la sélection pour les 3-5 ans était : « Donne-moi un la ! » Quatre courts métrages de 5 à 10 minutes où le cinéma et la musique se réunissent pour le bonheur des plus petits. Au cours de ce visionnage, les enfants ont espéré que le petit moineau réussisse enfin à siffler, que Ludwig ne soit plus perturbé par ses démons et rigolé devant les péripéties du maître hibou qui tente de présenter son spectacle de maternelle. Pour les 5-7 ans, c'était « Mon zoo urbain » 5 petits films sur les aventures qui arrivent tour à tour à un canari, un loup avec une petite fille, une troupe d'escargot, des chauves-souris ou encore un éléphant qui voulait s'acheter le gigantesque vélo vu sur un panneau d'affichage.

Les enseignants de l'école maternelle ont profité du fait que ces deux événements soient sur la même semaine pour placer toute la semaine sous les couleurs artistiques, d'où la naissance de cette première semaine de la culture.

Cette année le hasard du calendrier a rassemblé sur la même semaine deux événements artistiques qui sont régulièrement suivis par l'école maternelle :



**La Grande Lessive** qui est une installation artistique éphémère faite par tous autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peinture, collages, photographies ...) conçues à partir d'un thème commun et suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur. Le thème du jeudi 25 mars 2021 était « les jardins suspendus ». Les élèves ont donc préparé durant les jours précédents leurs réalisations et sont allés admirer l'exposition sur le champ de foire sous les platanes devant l'école primaire. Les élèves de l'école élémentaire participaient également à cet événement. Les parents et autres badauds ont pu profiter des œuvres jusqu'au lendemain.

# De belles initiatives

## Le patrimoine local a été mis à l'honneur

le lundi avec une balade découverte dans les rues de Quissac. Préalablement les enseignants avaient fait visionner en classe des images du vieux Quissac. Le fil conducteur était le quotidien à l'époque et en particulier avec les chevaux : les anneaux pour les accrocher devant la porte, les poulies qui servaient à monter ou descendre le foin au grenier, les portes cochères pour garer la calèche dans la maison, les grattoirs pour décrocher les chaussures après le travail dans les champs ... Les enfants ont également visité les anciens lavoirs, la pompe à eau en Vièle, l'ancien Moulin au bord du Vidourle. Les enfants ont pu faire le parallèle avec la vie aujourd'hui. Sans oublier le passage devant le monument aux morts, où les enseignants ont raconté la guerre, les soldats morts pour la France et les symboles de la république : notre drapeau bleu, blanc, rouge et le coq emblème de notre pays.



Le mardi, **chaque classe a présenté sa chorale** devant les autres. La chorale a habituellement lieu à Noël en présence des parents, mais cette année crise sanitaire oblige, cela n'a pas pu être possible. Ce moment a donc été filmé pour être envoyé aux parents. Les enfants ont également enregistré une vidéo hommage à Samuel Paty, l'enseignant assassiné en octobre dernier. Pour cet hommage les enfants ont déclamé le poème Liberté de Paul Eluard. Ils ont récité à tour de rôle et par petit groupe une phrase chacun du poème, devant leurs réalisations « à la manière de Matisse et Picasso : les colombes de la Liberté », de jolies colombes blanches sur fond bleu faites par les enfants. Un hommage qui les a marqués mais de manière positive « pour se souvenir d'un maître »



Classe Mme DURAND



Classe Mme GRAS



Classe Mme FABRE



Classe Mme DELANNOY

# De belles initiatives

## Les élèves de CM1 reçus en mairie



Lundi 1<sup>er</sup> février, en rang 2 par 2, le masque bien en place, les élèves de CM1 sous l'autorité de leur enseignante Elodie Charlon, ont pénétré dans la mairie et gagné la salle du conseil. Ils venaient à la fois découvrir l'institution et présenter une requête. Le maire Serge Cathala, ceint de son écharpe tricolore, et entouré de ses adjoints Martine Aubert et Frédéric Hernandez, a présenté aux élèves les locaux de la mairie et les symboles de la République : le portrait du Président en exercice, le buste de Marianne et le drapeau tricolore.

Devise de la République, nombre d'habitants à Quissac, composition du conseil municipal, Marseillaise, Fête nationale, sur la plupart de ces points, les enfants, qui avaient visiblement travaillé en amont avec leur maitresse, ont souvent été capables de répondre aux questions posées.

Des échanges se sont poursuivis et les écoliers, qui avaient fait parvenir un courrier au maire, ont reparlé de leur projet : une aire terrestre éducative où ils pourraient se rendre pendant et hors école et qu'ils aimeraient idéalement située en bord du Vidourle. Le maire a reçu favorablement leur demande et il a taché de leur faire comprendre que le rythme des démarches officielles n'est pas celui du désir des enfants et qu'un projet aussi intéressant soit-il ne voit pas le jour dès sa formulation, car il faut trouver le bon endroit de ce terrain et son achat éventuel, mais qu'il allait faire tout son possible pour que ce projet puisse voir le jour rapidement. Les enfants ont très bien compris ces problématiques, et ont été enchantés de cette visite et fiers d'avoir pu rencontrer les autorités municipales.

## ATE Aires Terrestres Éducatives



Atelier flore

Les Aires terrestres Éducatives permettent à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>) et de cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) de s'appropriier et de gérer de manière participative une portion de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... avec leur enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement.

Les 23 élèves de CM1 apprennent en se rendant régulièrement sur cette zone de prairie qui longe le fleuve du Vidourle. Ils y découvrent avec tous leurs sens le patrimoine naturel de notre commune, et tentent, par des observations, des mesures et des expériences d'aller à la découverte du Vivant, en sortant de l'école. Ils sont accompagnés dans cette démarche par les associations "Envie d'Environnement" et "Sous le chêne".

CLASSE DE CM1, Elodie CHARLON



Arrivée sur le site

# De belles initiatives



En haut de la Moutette

## Trouve mon galet ! Avez-vous déjà entendu parler du phénomène à la mode en ce moment : La Chasse aux Galets ?

Au détour d'une balade, peut être êtes-vous tombé sur de jolis galets peints. Ils sont de toutes forme, de toutes tailles et pleins de couleurs. A Quissac, ceux qui les « sèment » se font appeler les lutins, et ils font partie de l'Association des Parents d'Elèves de l'école primaire.

L'aventure a débuté il y a plusieurs mois, à la fin du mois de novembre un nouveau message sur la page Facebook de l'APE : un de leurs lutins aurait perdu dans Quissac des galets colorés !! faut retrouver les galets, prendre une photo et la poster sur la page Facebook de l'APE avec le **#trouvemongalet**. Le jeu est lancé !

Parents et surtout enfants se prennent au jeu, la chasse fait rapidement de nombreux adeptes ! Les lutins perdent régulièrement de nouveaux galets et donnent des indices sur Facebook. A chaque publication c'est l'engouement et seulement quelques heures après arrivent les premières photos des trouvailles. Cette activité fait de nombreux heureux au vu des centaines de photos publiées sur la page de l'association. Mais elle fait également quelques impatients qui ne voient pas le moment où ils arriveront enfin à mettre la main sur ces fameux galets magiques. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas collectionner ces galets mais de seulement en garder un ou deux et de remettre les autres dans leur cachette d'origine ou encore dans une nouvelle cachette en laissant un indice sur la page Facebook.

En 6 mois c'est environ 600 galets qui ont été dispersés dans des lieux divers et variés. De la Magnanerie au sommet de la Moutette en passant par la voie verte ou par le centre de Quissac, cela permet de faire de jolies balades et pourquoi pas de découvrir des endroits méconnus en famille ou entre amis.

Les lutins ne comptent plus les heures passées à imaginer et créer ces galets, alors si vous avez l'âme artistique, l'envie et du temps, prenez contact avec les membres de l'APE pour devenir vous aussi un lutin farceur. Ils partageront avec vous leurs techniques et astuces et cela permettra de voir encore plus d'étoiles dans les yeux des enfants qui trouvent ces galets magiques.



# Élections

## Les élections DÉPARTEMENTALES 2021

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élections départementales permettent d'élire les conseillers départementaux. Prévues initialement en mars 2021, ces élections sont reportées les dimanches 20 et 27 ju

**Quand ?**  
Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Elles remplacent les élections cantonales.

**Pour élire qui ?**  
Pour élire la totalité des conseillers départementaux.

**Pour combien de temps ?**  
Ils sont élus pour 6 ans.

**Qui sont les conseillers départementaux ?**  
Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Ils forment l'assemblée qui dirige le département : le conseil départemental (ex-conseil général).

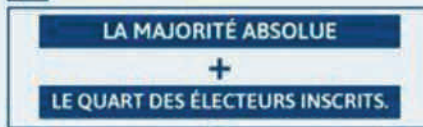
**Qui peut voter ?**  
Pour voter, il faut :  
• être de nationalité française.  
• être âgé de 18 ans révolus.  
• jouir de ses droits civils et politiques.  
• être inscrit sur les listes électorales.

**Qui peut être élu ?**  
Pour être éligible, il faut :  
• être électeur, c'est-à-dire être inscrit sur les listes électorales.  
• être de nationalité française.  
• être domicilié dans le département ou y être inscrit au rôle d'une des contributions directes (y payer ses impôts).  
• avoir 18 ans révolus au moment des élections.

**Les binômes**  
Les candidats se présentent en binôme, composé d'un homme et d'une femme. Leurs suppléants doivent aussi constituer un binôme de sexe différent.

**Quel mode de scrutin ?**  
Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binomial à 2 tours.

**Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour**  
Un binôme doit recueillir :



Si aucun binôme n'est élu au 1<sup>er</sup> tour, un 2<sup>nd</sup> tour est organisé.

**Pour être élu au 2<sup>nd</sup> tour**  
Un binôme doit avoir recueilli, au 1<sup>er</sup> tour, au moins 12,5% des électeurs inscrits pour pouvoir se présenter au 2<sup>nd</sup> tour.  
Le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions.

**POUR ÊTRE ÉLU AU 2<sup>ND</sup> TOUR, LA MAJORITÉ RELATIVE SUFFIT.**

**Combien de cantons ?**  
Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton.



Sources : www.vie-publique.fr, ministère de l'Intérieur.

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales seront organisées en juin 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

**Quand ?**  
Le dimanche 13 juin 2021 et le dimanche 20 juin 2021.

**Pour élire qui ?**  
1767 conseillers régionaux.

**Pour quelle durée ?**  
6 ans.

**Qui peut être candidat ?**  
Pour être candidat, il faut :  
• être inscrit sur une liste électorale  
• jouir de ses droits civils et politiques  
• être domicilié dans la région ou y payer au moins l'une des quatre taxes directes locales.  
• avoir 18 ans révolus.

Un candidat ne peut se présenter que :  
• sur 1 seule liste  
• et dans 1 seule région.

**Les listes sont-elles paritaires ?**  
Oui. Elles sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

**Qui peut voter ?**  
Pour voter aux régionales, il faut :  
• avoir la nationalité française  
• être âgé de 18 ans  
• jouir de ses droits civils et politiques  
• être inscrit sur une liste électorale.

**Quels territoires sont concernés ?**

Les 12 régions métropolitaines + la Guadeloupe et La Réunion.

**Combien de conseillers régionaux dans les régions ?**

Guadeloupe : 41 La Réunion : 45

**Quel est le mode de scrutin ?**

Scrutin de liste proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire.

**1<sup>er</sup> tour**

Si 1 liste obtient la majorité absolue → bénéficie d'1 prime majoritaire → 25% des sièges à pourvoir.

Les autres listes (ayant obtenu au moins 5% des suffrages) → se répartissent les autres sièges à la proportionnelle.

Si aucune liste n'obtient + de 50% des voix...

**2<sup>nd</sup> tour**

Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour peuvent se présenter.

La liste en tête → bénéficie d'1 prime majoritaire → 25% des sièges à pourvoir.

Les autres listes (ayant obtenu au moins 5% des suffrages) → se répartissent les autres sièges à la proportionnelle.

Sources : Service-public.fr, Conseil constitutionnel, gouvernement, ministère de l'Intérieur.

VISACTU



Exceptionnellement, compte tenu du centre de vaccination installé dans le hall du foyer, les deux bureaux de vote seront regroupés dans la grande salle du foyer.

**20 et 27 juin 2021**



# Souvenons-nous !

Les Commémorations ont eu lieu, dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

## Journée de la Déportation

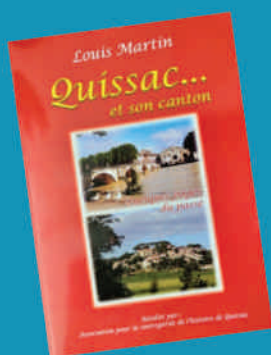


Dimanche 25 mars au monument aux morts beaucoup d'élus et d'habitants étaient présents pour cette commémoration. Le moment le plus fort de cette cérémonie, a été l'allocution du maire Serge Cathala, qui a placé son discours dans l'actualité. « *La période est difficile, et certains souffrent et se plaignent de la privation de libertés, mais gardons en mémoire que la folie des hommes a fait que beaucoup ont aussi été privés d'avenir et sont morts sous la barbarie. Et les actes barbares frappent encore notre quotidien* »

## 76<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Dimanche 8 mai à 11h30, en présence du député Olivier Gaillard, du maire de Liouc, des élus, du commandant de la gendarmerie, des représentants de la FNACA, et de nombreux citoyens, le maire Serge Cathala, a tenu à placer son discours sous un éclairage actuel : « *Le 8 mai est une victoire, mais ne sera jamais une fête. Trop de morts. Il faut retrouver le respect et l'amour de la Nation.* »



## MERCI A L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'HISTOIRE DE QUISSAC ! ”

Plusieurs Cartons de livres de Louis Martin « Quissac et son canton », qui avaient été réédités par « l'Association pour la Sauvegarde de l'histoire de Quissac » ont été offerts à la municipalité par Daniel LLORET, dernier représentant de cette association. Nous sommes persuadés que Roger LLORCA qui faisait partie des tous premiers membres de cette association et qui l'a fait vivre jusqu'à son dernier souffle en serait fier et apprécierait ce geste.

Ces livres seront offerts lors des divers événements de la mairie (mariages, nouveaux arrivants etc...). Nous adressons tous nos remerciements à Mr LLORET pour cette belle initiative ainsi que son geste magnifique envers l'école maternelle (voir article ci-dessous). Nous vous communiquons ci-dessous, l'article reçu de Marie Savéan pour l'association des Poussins.

### Généreux don pour les enfants de l'école maternelle

L'association des parents d'élèves Les Poussins a eu l'heureuse surprise de recevoir un don par l'association Pour la Sauvegarde de l'Histoire de Quissac !

Le généreux donateur a voulu transmettre le solde de son association pour les enfants de Quissac, adultes de demain. Cette somme importante permettra aux Poussins de développer de nombreuses actions en collaboration avec toute l'équipe enseignante pour les enfants de l'école maternelle et ce même en temps de crise sanitaire !

- Interventions pour toutes les classes de spécialistes en sophrologie, poterie, chant, fitness, etc.
- Participation aux fêtes de Noël, aux fêtes de fin d'année, plus récemment CARNAVAL, et à venir de nombreuses surprises !
- Participation financière à certains frais de fourniture de l'école
- Participation aux sorties et événements en dehors de l'école

Tous ces projets ont lieu grâce à tous les parents de l'école de Quissac et en particulier aux adhérents, mais également à toutes les personnes qui participent aux différents événements organisés par l'association (loto, tombola, vide grenier). En cette période de crise où certains événements ont du être annulé, ce don a été pour toute l'équipe une très belle surprise.

Ainsi, nous remercions très chaleureusement et très sincèrement au nom de tous les enfants, de toute l'équipe enseignante et de tous les membres des Poussins l'association pour la Sauvegarde de l'Histoire de Quissac pour ce généreux don qui nous va, à tous, droit au cœur.



### Le standard de la mairie

a évolué. Désormais, un seul numéro à composer le **04 66 77 30 02**

### Panneaux d'affichage lumineux

Seules les informations concernant la ville de Quissac sont acceptées. Les demandes doivent être faites auprès du service Communication de la Mairie.

### Pose de Banderoles sur la commune

En faire **obligatoirement** la demande auprès du service communication de la mairie. Une réglementation a été prise en mairie, afin de ne pas avoir des supports différents. Les formats et différentes conditions vous seront adressés, lors de l'acceptation de la pose de vos banderoles. Elles doivent être déposées au maximum 1 semaine après la manifestation, passé ce délai, elles seront enlevées par les services techniques de la mairie. Toutes les banderoles posées sans autorisation seront également enlevées par les services techniques de la municipalité.

Retrouvez toutes les informations municipales sur :



[www.ville-quissac.com](http://www.ville-quissac.com)



Quissac



### « DES NOCES EN OR » pour Patricia et Patrick

« Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour » Il y en a eu énormément le samedi 24 avril, pour la célébration des noces d'or de Patricia et Patrick Holowatenko. Préparée dans le plus grand secret par leurs filles, la surprise était de taille pour ce couple si heureux de renouveler leurs vœux 50 ans après s'être épousés le 23 avril 1971. Ce fut un beau moment rempli de joie et d'émotion familiale pour Patricia, Patrick, leurs enfants et petits enfants. Tous nos vœux de bonheur pour les prochaines 50 années...

## État civil

Les personnes qui souhaitent voir figurer les événements les concernant dans la Gazette, sont priées de le faire savoir au service Etat-Civil de la mairie.

### Nous accueillons

*En respect de la loi, seuls les noms des enfants dont les parents ont signé une autorisation sont publiés :*

Rafad SANCHEZ - né le 15 décembre 2020

Loli CHASTANG - née le 18 janvier

Anas OUADGHIRI - né le 9 mars

Tiano DURAND - né le 6 avril

*Toutes nos félicitations aux heureux parents*

### Les Mariages

Marcelline CAZORLA et Jean HENAULT - le 15 Mai

Pauline FABRE et Quentin OSTERROTH - le 22 mai

### Nous regrettons

*Malgré nos efforts, il arrive que certains noms ne nous aient pas été communiqués : merci aux proches de le signaler pour publication dans le prochain numéro*

Roger PERRY - le 1er février

Hubert DEL PAPA - le 12 février

Josette RIBOT Vve GRIGORIOU - le 13 février

Henri GUIN - le 16 février

Kaza JANUSZEWSKI Vve GLEIZE - le 20 février

Maria ZAKREWSKA Vve VIELLARD - le 24 février

Jean-Jacques BILLARD - le 9 mars

Rocco LOCECERE - le 10 mars

Raymonde CAZALY Vve SEGURA - le 11 mars

Maryse OLIVE - le 30 mars

Suzanne CABANE Vve JALLAGUIER - le 9 avril

Pierre PALLARES - le 15 avril

Pascal PREJET - le 16 avril

Michel CHAPELLE - le 25 avril

# NUMEROS DE TELEPHONE UTILES



<b>MAIRIE DE QUISSAC Standard</b>	<b>04-66-77-30-02</b>
<b>MAIRIE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>04-11-71-74-23</b>
<b>CENTRE MEDICO SOCIAL</b>	<b>04-66-77-48-01</b>
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	<b>04-66-77-48-01</b>
<b>DEFENSEUR DES DROITS</b>	<b>04-66-77-19-30</b>
<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b>	<b>07-69-54-22-21</b>
<b>COMMUNAUTE COMMUNES</b>	<b>04-66-93-06-12</b>
<b>CRECHE</b>	<b>04-66-77-33-89</b>
<b>CROIX ROUGE</b>	<b>04-66-77-36-38</b>
<b>RESTOS DU COEUR</b>	<b>06-79-45-67-79</b>
<b>SECOURS CATHOLIQUE</b>	<b>04-66-67-68-71</b>
<b>SIRP</b>	<b>04-66-88-17-98</b>
<b>COLLEGE</b>	<b>04-66-77-31-27</b>
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	<b>04-66-77-32-18</b>
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>	<b>04-66-77-42-80</b>
<b>TRESOR PUBLIC</b>	<b>04-66-77-31-37</b>
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>04-66-77-32-09</b>
<b>MIDI LIBRE Jean-Louis Aubert</b>	<b>06-63-41-40-31</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17 OU 04-66-77-31-40</b>
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>06-20-83-18-90</b>
<b>MAISON DE RETRAITE</b>	<b>04-66-93-34-00</b>
<b>OFFICE DU TOURISME</b>	<b>04-66-77-11-48</b>
<b>CDG30</b>	<b>04-66-38-85-55</b>
<b>PERCEPTION</b>	<b>04-66-77-31-37</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POMPIER</b>	<b>18 OU 112</b>
<b>PREFECTURE NIMES</b>	<b>04-66-36-40-40</b>
<b>SOUS PREFECTURE VIGAN</b>	<b>04-67-81-67-00</b>

